

La productivité en chute libre : nous avons besoin de recherche appliquée et de compétences avancées maintenant

Ottawa, le 29 septembre 2009 – Dans sa présentation au Comité des finances de la Chambre des communes, l'ACCC abordera la baisse constante depuis cinq décennies de la productivité du travail au Canada, un déterminant majeur de notre niveau de vie.

Le Canada s'est déjà classé troisième parmi les pays de l'OCDE. Nous sommes maintenant au 17^e rang. Dans un récent discours, le sous-gouverneur de la Banque du Canada a expliqué que « trop d'entreprises canadiennes sont des suiveuses plutôt que des meneuses en matière de technologie ».

Les collèges et les instituts répondent aux besoins du secteur privé en matière de recherche appliquée, d'innovation pour les produits et les procédés, de commercialisation et de transfert de technologies. Avec 1 000 campus, ils offrent aux entreprises un accès inégalé. Dans son mémoire, l'ACCC demande d'accroître de 5 pour cent le financement destiné à la recherche et développement, et de consacrer ce montant additionnel aux projets de recherche appliquée conjoints entre les collèges et leurs partenaires du secteur privé.

« Le Canada est premier au chapitre des investissements publics *par habitant* en recherche scientifique, mais il est au bas de l'échelle en ce qui touche la croissance de la productivité », a déclaré James Knight, le président-directeur général de l'ACCC. « Le modèle des collèges et des instituts est caractérisé par l'innovation et la diffusion de nouvelles technologies. Un investissement dans ce secteur augmentera la productivité », a-t-il ajouté. Les collèges reçoivent une fraction de 1 pour cent des investissements fédéraux en R et D.

Un fonds pour les installations et le matériel d'une valeur de 500 millions de dollars par année pendant cinq ans aiderait les collèges à offrir les compétences avancées dont les employeurs ont besoin. Compte tenu de notre population vieillissante, les compétences avancées se font rares, ce qui nuit davantage à la productivité. D'après la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les secteurs où il existe des pénuries de main-d'œuvre ont besoin de six diplômés collégiaux pour chaque diplômé universitaire. L'Association canadienne de la construction souligne qu'un technologue en génie construction formé dans un collège est beaucoup plus productif plus rapidement dû à la nature pratique de leur formation. Malheureusement, le nombre de diplômés n'est pas suffisant pour répondre à la demande.

Avant la récession, le réseau de 150 collèges du Canada était caractérisé par de longues listes d'attente, alors que des milliers de candidats étaient incapables d'avoir accès à des compétences avancées pour trouver un emploi productif. Or, les listes d'attente sont encore plus longues aujourd'hui, alors que les travailleurs sans emploi cherchent à réorienter leur carrière. Des dizaines de milliers d'étudiants qualifiés sont refusés. Une augmentation de la capacité d'accueil des collèges améliorera notre niveau de vie.

Dans son mémoire, l'ACCC demande le renouvellement du Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord canadien pour les Indiens inscrits et les Inuits. Ce programme a été plafonné à un taux de croissance de 2 pour cent en 1996. Plus de 10 000 étudiants admissibles sont en attente d'une aide financière. « Ce manque de prévoyance est difficile à comprendre. Ces jeunes gens et ces adultes possèdent les critères préalables requis pour faire des études postsecondaires. Ils sont prêts à acquérir des compétences avancées pour trouver un emploi et jouer un rôle de modèle pour les autres. Mais à la place, ils languissent et se déqualifient en attendant, et leur

incapacité d'accéder aux études postsecondaires en décourage d'autres de suivre leurs traces », a conclu M. Knight.

Le mémoire de l'ACCC est disponible en ligne au : http://www.accc.ca/ftp/briefs-memoires/200909_memoire_finances.pdf

-30-

Renseignements : Debby Duford, ACCC
Tél. : 613-746-2222, poste 3116